



Guide

Camp de jour

Municipalité de Saint-Nazaire

Introduction

Merci de nous faire confiance malgré la situation que nous vivons ! Nous ferons en sorte via un plan d'action intermunicipal basé sur les mesures et recommandations du gouvernement faire du camp de jour un milieu sécuritaire. Nous savons que les enfants ont besoin d'être en contact et d'interagir avec leurs amis, nous avons une équipe d'animation hors pair encore une fois cette année qui saura divertir vos enfants et de faire en sorte d'oublier cette pandémie. Des animateurs dynamiques et compétents qui ont à cœur le bien-être de vos enfants. Dès leur embauche, ils s'engagent dans un processus de formation pour parfaire leurs connaissances en lien avec les techniques d'animation, la sécurité, les soins et les moyens de communication efficaces. L'objectif ultime : vous offrir un service de première qualité, tout en assurant la sécurité de votre enfant. Je tiens à vous rappeler que les animateurs sont des étudiants en quête d'expérience de travail, ils sont comme vous et moi des humains, nous vous demandons d'être respectueux et de reconnaître le travail de ses jeunes qui font du camp de jour de Saint-Nazaire un milieu favorable.

Dans le contexte actuel, nous avons mis en place un guide qui met en lumière les mesures et les recommandations du Gouvernement du Québec. En collaboration avec les responsables des loisirs des municipalités de Labrecque, l'Ascension et Sainte-Monique, le présent guide a été construit en 6 volets, en lien avec les directives de l'Association des camps du Québec afin de rendre nos camps de jour sécuritaire et adapté pour tous.

Équipe d'Animation

Rosalie Gaudreault – Coordinatrice du Camp de jour

Angélique Rioux - Animatrice

Alyson Thivierge – Animatrice

Sara Tremblay – Animatrice

Gabrielle Cauchon - Animatrice

Horaire & Lieu

Lieu : À confirmer

Camp de jour : Lundi au jeudi de 7 h 30 à 17 h 30

Service de garde : Non disponible

Sac à dos

Dans mon sac à dos, j'ai besoin d'avoir :

- Une bouteille d'eau
- Crème solaire en aérosol
- Un habillement adapté à la température
- De bonnes chaussures
- Un lunch froid
- Un maillot de bain
- Une serviette
- Des vêtements supplémentaires
- Ses médicaments si obligatoires durant les heures du camp de jour
- Chapeau ou casquette

Code de conduite

1. Il est obligatoire de respecter les autres enfants et les animateurs fréquentant le camp de jour. Ce qui signifie qu'il ne faut pas intimider, bousculer ou frapper les enfants et/ou les animateurs.
2. Lorsque les animateurs ou les coordonnateurs donnent une consigne, il est bien de s'asseoir et d'écouter calmement la consigne afin de pouvoir la mettre en pratique.
3. Lorsque je m'amuse, je tente de le faire de façon sécuritaire. Même si je ne gagne pas, je demeure poli et j'utilise un bon langage envers les autres. De plus, lorsque je participe aux activités, je le fais avec entrain ainsi qu'avec un beau sourire.
4. Puisque le camp de jour dispose de matériel suffisant pour offrir des activités diversifiées et originales, il serait bien que tout objet personnel demeure à la maison. De cette façon, nous évitons les bris du matériel de l'enfant et nous nous assurons que tous participent à l'activité.
5. Le pacifisme est encouragé. Nous ne souhaitons pas que les enfants aient recours à la violence pour régler leurs problèmes. Nous souhaitons que chaque enfant règle ses différends dans le respect et le calme.

Dans le cas de manquement, au code de vie de la part de l'enfant, les mesures suivantes seront appliquées :

1^{ER} AVERTISSEMENT : Avertissement verbal à l'enfant par l'animateur

2^E AVERTISSEMENT : Exemption d'une période de jeu (période de réflexion)

3^E AVERTISSEMENT : La coordonnatrice rencontrera l'enfant pour trouver des solutions et le parent sera informé de la situation

4^E AVERTISSEMENT : Avertissement écrit remis aux parents par courriel

5^E AVERTISSEMENT : Suspension d'une journée du camp de jour (sans remboursement)

6^E AVERTISSEMENT : Expulsion d'une semaine du camp de jour (sans remboursement)

7^E AVERTISSEMENT : Expulsion complète du camp de jour (sans remboursement)

Cas particuliers : Si un enfant a un comportement violent (violence verbale ou physique) ou ne respecte pas les consignes en lien avec la COVID-19, le système d'avertissement débutera au 4^e avertissement.

Accueil & Site

Malheureusement, en date du 30 avril 2021 nous ne pouvons pas vous confirmer le lieu du camp de jour 2021. Soyez assuré que le lieu sera sécuritaire pour vos enfants.

Horaire : Il est très IMPORTANT de respecter les heures du camp de jour, afin de faciliter la structure mise en place.

Les heures du camp de jour sont les suivantes : Lundi au jeudi de 7 h 30 à 17 h 30

*Après 3 retards de 10 minutes, votre enfant sera suspendu pendant 1 journée. Aucun remboursement

*Après 5 retards de 10 minutes, votre enfant sera suspendu pendant 1 semaine. Aucun remboursement

Locaux – Zone activité :

- Les espaces de jeux extérieurs seront des zones neutres et utilisées sous forme d'horaire.
- Le gymnase sera une zone neutre et utilisée sous forme d'horaire.
- Chaque sous-groupe aura son propre espace dans la mesure que le lieu du camp de jour nous le permet.
- Un local sera attitré COVID-19.

Programmation

Groupe : Les jeunes seront divisés par groupe d'âge selon les ratios recommandés. Un animateur sera attribué à chaque groupe d'âge.

Animation :

- Les jeux extérieurs seront priorisés en respectant la distanciation sociale.
- Les jeux en sous-groupe à l'intérieur s'il y a lieu, prioriserons la distanciation sociale.
- Chaque jeune aura son sac de matériel pour bricoler (Colle, ciseau, crayon, feuille, carton, pâte modelée, etc.)
- Le matériel sportif sera utilisé en sous-groupe et désinfecté avant et après chaque utilisation.
- Les aires de jeux extérieurs (modulaires) seront nettoyées après chaque utilisation des sous-groupes. Les jeunes pourront les utiliser en rotation tout en respectant les consignes.
- Chaque sous-groupe aura un bac de jeux et du matériel sportif qui sera désinfecté avant et après l'utilisation.
- Le matériel difficile à désinfecter sera retiré des bacs de jeux. (Jeux de société, dossards, costumes, etc.)

Sortie : Des sorties en autobus sont prévues à la programmation 2021.

Gestion administrative & communications

Les informations pour les parents seront transmises sur la page Facebook du Camp de jour. Très important de vérifier la page Facebook de votre Camp au moins 1 fois par jour en début de journée.

Il sera permis pour chaque jeune de transporter son sac à dos entre la maison et le camp de jour. Par contre, il est interdit d'apporter des objets personnels de la maison tels que jouet, couverture, toutou, etc.

Prioriser les lunchs froids pour limiter la manipulation. Aucun abreuvoir ne sera utilisé, les jeunes devront apporter leur propre gourde d'eau.

Ressources humaines

Suite aux nouvelles mesures, voici les nouveaux ratios d'encadrement :

1 animateur pour 10 enfants

Un employé (coordonnatrice) sera affecté au soin de santé.

Considérant la situation, nous serons plus fermes vis-à-vis le code de conduite qui sera bonifié en lien avec la COVID-19. En cas d'expulsion, aucun remboursement ne sera fait.

Chaque animateur recevra une formation RCR et une formation de l'Association des camps du Québec.

Sécurité

Liste de nettoyage pour les animateurs :

- Nettoyer le matériel utilisé
- Nettoyer son local (Poignées de porte, chaises, tables, interrupteurs, etc.)
- Nettoyer les salles de bains
- Nettoyer les aires de jeux extérieurs
- Tout autre endroit ou matériel pertinent

Plan d'urgence Covid-19 :

*Les cas suspectés seront traités comme des cas confirmés.

1^e ÉTAPE : Isoler la personne présentant des symptômes dans le local prévu à cet effet;

2^e ÉTAPE : Appeler les parents ou le tuteur;

3^e ÉTAPE : Départ de l'enfant et de son matériel;

4^e ÉTAPE : Appeler les parents des enfants qui ont été en contact avec la personne présentant des symptômes. Les parents contactés devront venir récupérer leur enfant;

5^e ÉTAPE : La personne qui présentait des symptômes doit obligatoirement passer le test de dépistage;

6^e ÉTAPE : Les locaux en question seront nettoyés en totalité;

7^e ÉTAPE : Le lendemain les enfants du sous-groupe seront réadmis au camp de jour. La personne présentant des symptômes pourra revenir lorsqu'elle fournira une preuve à la coordonnatrice. Si la preuve s'avère positive, elle devra faire une quarantaine de 14 jours et devra à nouveau refaire un test de dépistage avant de revenir au camp de jour.

Plan d'urgence général (Évacuation) :

En cas d'évacuation, des nouvelles zones seront établies en sous-groupe au lieu de rassemblement.

Trousse d'urgence :

- Gants
- Masques
- Protection oculaire
- Sac refermable
- Survêtement (sarrau)
- Solution hydraulique à au moins 60%

Lorsqu'un jeune se blessera, la personne désignée portera l'équipement de protection nécessaire.

Santé Bien-être

Le port du masque est obligatoire pour tous autant pour les jeunes que les animateurs.

La médication devra être prise avant l'arrivée au camp de jour, en revanche si le jeune doit obligatoirement prendre de la médication durant les heures du camp il devra le faire de manière autonome supervisé par un animateur.

À chaque entrée dans les locaux, une routine de désinfection est obligatoire.

Questions

Jean-Philip Fortin – Coordonnateur des loisirs

Téléphone : 418-662-4154 poste 2401

Cellulaire : 418-480-8707

Courriel : loisirs@ville.saint-nazaire.qc.ca